

26 millions pour une start-up issue du CHUV et de l'UNIL

La start-up Xigen vient de boucler son premier tour de financement en réunissant 26 millions de francs pour le développement de ses produits. Ce premier tour de table est l'un des plus importants, sinon le plus important obtenu par une jeune entreprise de biotechnologie en Europe depuis cinq ans. Le CHUV et l'Université de Lausanne se réjouissent de la confiance que trois investisseurs viennent ainsi d'accorder à la société Xigen pour poursuivre ses développements (thérapeutique intracellulaire) en vue du traitement des accidents cérébro-vasculaires, de l'infarctus du myocarde et du cancer. Ils remercient le PACTT, leur service conjoint de transfert de technologie, pour le soutien qu'il a apporté aux fondateurs de cette start-up lors du dépôt des brevets, des cessions de licences et de la constitution d'un réseau de contacts indispensables au succès d'une telle aventure.

Cérémonie de création du Pôle cardio-vasculaire et métabolisme le 5 octobre

C'est le 5 octobre prochain, de 16h30 à 18h, à l'auditoire César-Roux du CHUV, que sera officiellement créé le Pôle cardio-vasculaire et métabolisme, en présence de Bernard Decrauzat, directeur général des Hospices-CHUV, et de Patrice Mangin, Doyen de la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne. Le nom du pôle, dont le Conseil est présidé par le professeur Ludwig von Segesser, sera annoncé à cette occasion. Le succès de la journée Portes ouvertes du 10 septembre a permis au public de se familiariser avec les principales activités du pôle (chirurgie cardio-vasculaire, cardiologie, angiologie et métabolisme) et du Service de transplantation, qui assure notamment les greffes du cœur pour toute la Suisse romande.

Une belle volée d'apprenties et d'apprentis

Cet été, 17 apprenties et apprentis des Hospices-CHUV ont passé leur examen de fin d'apprentissage. Ils ont tous obtenu leur certificat fédéral de capacité, certains brillamment. Au Service de la restauration, Mathieu Annen, Véronique Blanc et Ngoc Minh Blanc sont sortis respectivement 1^{er}, 2^e et 4^e du canton. A l'Office informatique, Marco Barroso a obtenu trois prix: le prix de classe, le prix du mérite et le prix mention bien. Au CEMCAV, Caroline Smyrliadis, photographe, a obtenu le prix de classe.

Nouvelle directive institutionnelle pour la gestion des archives

L'archivage est souvent ressenti comme une corvée. Il s'agit cependant d'une activité indispensable au fonctionnement de l'institution pour prouver que ses obligations sont respectées, pour aider aux décisions en permettant de retrouver les documents importants, pour préserver des sources documentant l'histoire des Hospices-CHUV.

Consciente des problèmes soulevés par l'explosion de la production documentaire, la Direction générale émet une directive institutionnelle afin d'assurer les bases d'une gestion rationnelle de l'archivage administratif. Cette directive est disponible sur intranet, rubrique «Directives institutionnelles». Des informations complémentaires sont accessibles sur le site internet Qualité, rubrique «Gestion des documents».

Des mesures d'accompagnement (soutien méthodologique et formation) sont prévues pour faciliter sa mise en œuvre. Dans un premier temps, un ou deux services pilotes seront identifiés pour tester l'application de la directive et l'évaluer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:

- Gilles Jeanmonod, tél. 021 643 64 99, gilles.jeanmonod@chuv.ch
- Patrick Mayor, tél. 021 314 18 09, patrick.mayor@chuv.ch
- Céline Vicario: tél. 021 314 55 80, celine.vicario@chuv.ch



Vaccination contre la grippe

Les gripes du personnel contaminent chaque année de nombreux patients, ce qui risque d'entraîner des complications graves de leur maladie. Il est du devoir de chacun d'éviter la transmission de la grippe à l'hôpital en se vaccinant, même s'il n'est pas en contact direct avec les patients. La direction générale, la direction médicale et la direction des soins remercient d'ores et déjà toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui s'engageront dans cet acte de responsabilité et de solidarité. La vaccination commencera dès le 30 octobre prochain. Les indications complémentaires de la Médecine du personnel vous parviendront d'ici là.

Tenue vestimentaire et hygiène personnelle

Suite à différentes plaintes émanant de patients et de collaborateurs, la direction générale tient à rappeler quelques règles élémentaires.

- Une tenue correcte est exigée de tous les employés des Hospices-CHUV sur leur lieu de travail. Cette tenue ne doit ni provoquer ni choquer. Il convient notamment d'éviter une tenue qui pourrait être jugée indécente ou inappropriée, un T-shirt avec des slogans pouvant heurter ou un signe religieux ostentatoire. De même, d'éventuels piercings ou tatouages doivent rester discrets.
- Les règles essentielles d'hygiène doivent également être respectées: hygiène corporelle pour éviter des odeurs désagréables, mais aussi hygiène hospitalière avec les bagues, faux ongles et autres accessoires, qui sont source de contaminations dans le domaine des soins.

La direction générale compte sur la bonne intelligence de chacun pour savoir, sans règles strictes, où se trouve la limite dans le cadre de sa fonction.

Autres manifestations

- **6 octobre**, de 14h à 17h, à l'auditoire Jequier-Doge de la PMU, la PMU et Amnesty International organisent une journée sur le thème «**Violence domestique: enjeux de santé et de société**».
- **14 octobre**, dès 14h, auditoire César-Roux du CHUV, **Médicaments: quo vadis? Symposium organisé à l'occasion du départ à la retraite du professeur Jacques Diezi**.
- **27 et 28 octobre, inauguration du Centre intégratif de génomique**, avec colloque et leçon inaugurale du professeur Winship Herr: «Genomics: a new road for science and society».
- **3 novembre**, de 16h à 18h30, auditoire Alexandre Yersin du CHUV, «**La dénutrition de la personne âgée n'est pas inéluctable**». Cette conférence, donnée par le professeur Xavier Hébuterne, du CHU de Nice, sera suivie d'une table ronde. La manifestation est organisée par le groupe Page qui est un groupe d'experts pour l'alimentation et la nutrition de la personne âgée.

Arrivée – Départ - Nomination

André Pannatier, chef de la Pharmacie du CHUV depuis 1983, a été nommé en août dernier professeur associé de pharmacie hospitalière à la section des sciences pharmaceutiques à la Faculté des sciences de l'Université de Genève. Déjà responsable du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en pharmacie hospitalière, André Pannatier a principalement consacré ses recherches à l'évaluation de la médication dans les unités de soins intensifs, à la sécurité d'emploi des médicaments aux soins intensifs adultes et à l'administration de la polymédication.

René Patthey, chef de l'Office informatique, ayant souhaité donné une nouvelle orientation à sa carrière, c'est **Pierre François Regamey** qui lui succèdera dès le 12 décembre 2005. Diplômé en électricité de l'EPFL, M. Regamey occupe aujourd'hui une fonction à responsabilité dans le domaine de l'informatique à la Suisse assurances. Il avait auparavant travaillé chez ELCA à Lausanne, dans le secteur développement et chez Cambridge Technology Partners à Genève.

René Patthey accompagnera M. Regamey durant les deux premiers mois de son activité. La direction générale remercie chaleureusement René Patthey de son engagement au sein des Hospices-CHUV. Dans un environnement en constante évolution, il a su développer avec son équipe un système d'information performant et un excellent niveau de compétences.

